



INITIATIVE CITOYENNE

## Lancement de la coopérative citoyenne Sud Paris Soleil

**Monter une coopérative de production d'électricité solaire et proposer aux Cachanais de s'y associer : une utopie ? C'est en tout cas ce que propose l'association Cachan Soleil. Zoom sur l'initiative.**

Un groupe d'habitants décidés à agir pour la transition énergétique s'est formé il y a deux ans et a fondé l'association Cachan Soleil. Initialement localisée à Cachan, l'association qui comprend plus de 60 personnes, s'est rapidement étendue grâce à l'enthousiasme provoqué par l'initiative.

Leur projet : créer une coopérative citoyenne « Sud Paris Soleil » pour encourager le développement des énergies renouvelables sur le territoire sud parisien.

### En quoi ça consiste ?

Les coopératives citoyennes donnent la possibilité aux citoyens, aux associations, aux collectivités territoriales et aux entreprises de contribuer financièrement à un projet local qui participe à la transition énergétique. La coopérative « Sud Paris Soleil » s'est ainsi donné le défi d'équiper de panneaux photovoltaïques des toits de bâtiments publics ou privés de Cachan, Arcueil et des communes avoisinantes. « Plusieurs toits conviennent

pour le projet, notamment le toit de l'école La Plaine, ainsi que le toit d'une copropriété rue Cousté », indique Thomas Le Roux, le secrétaire de Cachan Soleil. Le projet est également soutenu par la ville d'Arcueil, par le Département du Val-de-Marne et la Région Île-de-France.

🔦 **Le 31 janvier, Sud Paris Soleil répondra à un appel à projets citoyens d'énergies renouvelables lancé par la Région afin d'obtenir des subventions. »**

### Participez à la soirée de lancement de la coopérative

Tous les Cachanais sont invités à la soirée de lancement de la coopérative le samedi 19 janvier à la Maison Cousté. « Les parts sociales seront de 100 euros » précise Thomas Le Roux. Il est possible d'acheter plusieurs parts. Engagée pour la transition énergétique, la ville achèterait 25 parts de la coopérative

et deviendrait membre fondateur. Le 31 janvier, Sud Paris Soleil répondra à un appel à projets citoyens d'énergies renouvelables lancé par la Région afin d'obtenir des subventions.

### « Après demain », le film à ne pas rater

En parallèle et en partenariat avec l'association Énergie Partagée, le mardi 15 janvier, Cachan Soleil organise une projection du film « Après-demain » de Cyril Dion au cinéma La Pléiade. Ce film est la suite du film « Demain », dont une partie était notamment consacrée au domaine énergétique. Un débat suivra la projection.

**Soirée de lancement de la coopérative - Samedi 19 janvier de 18h à 21h à la Maison Cousté, 19 rue Cousté**  
**Renseignements complémentaires: contact@ sudparis-soleil.fr**  
**Projection du film « Après-demain » - La Pléiade, Mardi 15 janvier à 20h30**